

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 73 (1928)  
**Heft:** 9

**Artikel:** L'artillerie de bataille  
**Autor:** Rouquerol, J.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-341140>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# L'artillerie de bataille.

## ÉVOLUTION ET ORGANISATION

Au cours des quatre années de la grande guerre, une véritable révolution s'est accomplie dans l'emploi de l'artillerie en masse. Elle a eu deux causes principales : l'augmentation considérable de la portée du canon et l'emploi des transports automobiles.

Pour apprécier l'étendue de cette révolution, il est utile de jeter un coup d'œil sur son point de départ avant 1914.

La portée du 75 ne dépassait guère 6000 m. suivant les projectiles. La pièce pouvait porter à quelques milliers de mètres plus loin au moyen d'expédients.

Le canon court de 155 T. R. du colonel Rimmel, excellent mortier, ne pouvait guère tirer au delà de 6000 m.

Aucun des canons de siège et place portés sur le front dès le mois de septembre 1914 n'atteignait une portée de 10 000 m. Quelques canons de marine avaient une portée plus grande. Ils étaient tout à fait fixes.

L'artillerie allemande, toutes réserves faites sur quelques unités de très gros calibres destinées à des missions particulières, était mieux partagée que l'artillerie française au point de vue des portées et des approvisionnements, mais elle était inférieure à son adversaire pour l'obus de campagne, les méthodes de tir et l'emploi de l'arme. Si nous nous en rapportons aux derniers points à l'avis du général Rohne, la supériorité de l'artillerie française sur l'artillerie allemande aurait été due à l'instruction mathématique des officiers supérieurs de l'artillerie française qui sortaient presque tous de l'Ecole polytechnique.

Le réglage du tir par l'observation directe et le principe de la fourchette étaient d'une application générale. L'emploi des observateurs éloignés des batteries était exceptionnel dans l'artillerie de campagne où le commandant de la batterie de-

vait pouvoir observer lui-même le tir tout en commandant sa batterie à la voix.

Il semble que les Allemands aient songé à employer l'espionnage pour régler le tir, à l'imitation des Japonais dans la campagne de Mandchourie. Nous devons considérer ce moyen comme beaucoup plus aléatoire que le calcul sérieux des éléments du tir par un artilleur connaissant bien son métier.

Nous avons été témoins d'un de ces réglages par espion pour un tir d'obus de 21 cm. contre un pont à une portée d'une dizaine de kilomètres.

Le tir avait lieu à la nuit tombante et l'espion transmettait ses observations par un jeu de lumières observées des lignes allemandes.

Le pont ne fut pas atteint ; un village situé à la tête du pont en partie occupé comme cantonnement ne fut pas même évacué. Un état-major de brigade installé dans une maison continuait à fonctionner sans appréhension. Ce tir ne causa pas d'autre mort que celle de l'espion.

Peu à peu, les constructeurs de matériel fournirent aux belligérants des engins de plus en plus perfectionnés.

En moins de trois ans, les portées de l'artillerie avaient plus que doublé, et la traction automobile permettait l'emploi dans la guerre de campagne de matériel dont les voitures atteignaient le poids énorme d'une quinzaine de tonnes alors que la traction animale n'admettait pas auparavant de véhicule dépassant quatre tonnes.

L'observation aérienne est arrivée fort à propos pour prolonger l'observation terrestre mise en défaut par l'emploi des très grandes portées. Mais elle-même devenait inopérante pour les interventions massives et soudaines qui devaient donner à l'emploi de l'artillerie, à la fin de la guerre, un caractère nouveau.

Avant d'aller plus loin, nous ferons remarquer au lecteur l'enchaînement des choses de l'artillerie pendant les premières années de la guerre.

D'abord le matériel de 1914 insuffisamment approvisionné du côté français, et employé des deux côtés suivant les mé-

thodes arrêtées en temps de paix ; ensuite des progrès balistiques dont l'utilisation est bornée par l'emploi des méthodes anciennes ; enfin, la présence dans les lignes de combat d'un matériel très puissant grâce à la traction automobile qui donnait en même temps aux ravitaillements des facilités insoupçonnées quelques années auparavant.

Les événements marchaient vite ; les batailles de 1915-1916 ont été livrées par les deux partis avant qu'ils aient eu le temps de dégager de toutes ces nouveautés une doctrine réfléchie. Mais peu à peu quelques idées nouvelles perçaient dans les pratiques journalières.

D'une part, la grande portée des canons permettait de donner de l'air à la réunion de nombreuses batteries. Ces accumulations de canons sur des espaces restreints comme dans la préparation allemande du 21 février 1916, n'étaient plus nécessaires pour assurer des concentrations de feux sur une zone déterminée. Alors prenait corps cette idée d'apparence un peu prudhommesque, mais qui est restée malheureusement étrangère à quelques esprits, à savoir que la place d'un canon à grande portée n'a pas d'importance du moment qu'il fait tomber ses obus sur son objectif. Une artillerie toujours en mouvement sous prétexte d'accompagner pas à pas son infanterie n'est qu'un embarras.

D'autre part, les difficultés du réglage suivant les procédés d'avant-guerre augmentent rapidement avec les portées.

La première conclusion qu'on devait tirer de ces constatations était que le tir sur zone devenait le cas habituel du tir de masse, sous réserve de cas exceptionnels. Le tir sur zone exigeait des tirs prolongés ou des concentrations de feux importantes.

La deuxième était que pour obtenir dans un tir sur zone une efficacité répondant convenablement à la dépense de munitions, il fallait profiter des perfectionnements du matériel et de la technique pour diminuer dans une large mesure les écarts des coups tirés avant tout réglage. D'énormes progrès ont été réalisés dans ce sens en tenant compte dans le calcul des éléments initiaux du tir d'une foule de corrections plus ou moins négligées avant la guerre : conditions météorolo-

giques, poids du titre d'air, nature et état des poudres, régime des pièces, etc., etc.

En ajoutant encore à ces améliorations une exactitude géodésique dans la détermination des directions de tir et l'emplacement des objectifs, une artillerie entraînée à ce genre de tir a pu coiffer son objectif par concentration de feux, sans réglage préalable, en ne dépassant pas une longueur de trois écarts probables entre le point moyen des impacts et l'objectif.

L'évolution de l'artillerie est arrivée à ce moment à un tournant qui devait fixer sa tactique de masse à la fin de la guerre et ouvrir pour l'avenir un champ de conceptions nouvelles.

La méthode du pilonage inaugurée par les Allemands en février 1916 visait à une destruction totale de tous les moyens de résistance de l'adversaire. Sa durée de plusieurs jours dans des attaques postérieures excluait toute surprise. La consommation de munitions était vraiment effroyable ; et cependant elle laissait le commandement désemparé si quelque menace surgissait d'une zone non pilonnée.

A l'idée de destruction s'est substituée celle de neutralisation obtenue plus rapidement que la destruction mais qui prévoit des résultats moins durables.

La neutralisation vise à dépouiller le défenseur de ses moyens non seulement par la destruction mais surtout par l'effet moral. Elle exige une concentration de feux soudaine et violente, mais elle est de faible durée. Elle s'applique aussi bien à un terrain que l'attaque projette d'occuper immédiatement qu'à tous les éléments de résistance de l'adversaire : réserves, batteries, dépôts de munitions, rassemblements de toute espèce.

L'emploi d'une masse d'artillerie ne consiste plus à la répartir en autant de fractions qu'il y a de missions à remplir mais à l'avoir bien dans la main et à lui faire neutraliser par de véritables coups de marteau successifs toutes les organisations connues de l'adversaire et celles qui seront dévoilées au cours de la lutte. Cette conception rend un peu puéride la classification pédagogique des divers tirs que l'artillerie peut

avoir à exécuter. Cette classification devient pour les esprits ordinaires un motif d'émiettement des forces tout à fait contraire à l'emploi massif de l'artillerie.

Si nous considérons l'engagement d'une bataille entre deux fronts stabilisés, nous concevons aisément des équipes de préparation de tir travaillant sur le terrain sans se faire remarquer pendant que les batteries sont maintenues en arrière à une marche de nuit qui, pour du matériel automobile, peut être facilement estimée à une cinquantaine de kilomètres pendant les nuits les plus courtes de l'année.

Lorsque tout est prêt, les batteries arrivent pendant la nuit et ouvrent le feu par surprise sans un seul coup de réglage préalable. Elles neutralisent tout élément de résistance ou de force qui leur est signalé non seulement sur le front mais surtout sur les arrières.

Cela est vite dit, mais ne peut être fait correctement qu'avec des troupes très bien dressées au tir sans préparation bruyante, très bien articulées, possédant des liaisons de commandement parfaites, un très bon service de renseignements et surtout un chef habile dans la manœuvre des feux.

Si nous ne plaçons plus notre hypothèse d'attaque sur des fronts stabilisés, mais dans une guerre de mouvement, l'emploi d'une masse d'artillerie suivant les idées que nous venons d'exposer est bien plus difficile encore. L'avenir à ce sujet reste donc tout à fait subordonné aux circonstances.

Nous venons de voir que les progrès du matériel avaient profondément modifié la tactique de l'artillerie. Leur répercussion sur l'organisation même de l'arme paraît devoir être également importante.

Qu'il s'agisse d'artillerie hippomobile ou automobile, de tirs préparés sans réglage ou avec réglage préalable, le transport du matériel à sa place de combat ne comporte plus aucune manœuvre. Ce n'est plus qu'une opération de charroi qui peut présenter des difficultés d'exécution, mais qui n'a aucune influence sur la tactique des feux de l'artillerie.

Pour faire mieux comprendre notre pensée nous rappellerons les conditions d'emploi des grandes batteries qui déterminaient l'événement dans les batailles napoléoniennes. La faible



portée des canons exigeait l'entassement des pièces sur un espace restreint pour produire un effet de masse. Les évolutions pour le déploiement de l'artillerie sous les yeux de l'ennemi devaient être rapides sous peine de perdre le bénéfice de la surprise et de la supériorité. La manœuvre de batterie attelée était une véritable préparation du tir.

Dans ces conditions on comprend l'empressement de Napoléon à remplacer les charretiers civils, convoyeurs des canons depuis leur premier emploi, par des conducteurs d'artillerie aux ordres des commandants d'unités.

Cette corrélation étroite entre le tir et le transport des canons ayant disparu du champ de bataille, il n'y a pas de raisons pour la conserver dans l'organisation de l'arme si son relâchement doit procurer des avantages d'un autre côté. Nous allons tout de suite en donner un exemple.

La batterie montée se compose aujourd'hui d'un personnel d'artilleurs et d'un personnel de conducteurs. Tous les cadres doivent connaître les deux instructions d'artillerie et de la conduite des voitures. Celle d'artillerie et des spécialités qui s'y rattachent sont devenues de plus en plus compliquées pendant que, d'autre part, le temps de service est de plus en plus réduit. Par la force des choses, dans l'artillerie montée l'une des deux instructions est sacrifiée à l'autre à moins qu'elles soient toutes les deux également médiocres.

Déjà avant la guerre l'instruction d'artillerie dans certaines batteries montées et surtout les batteries à cheval n'étaient plus à hauteur du matériel en service. Nous pourrions citer tel brillant officier de batterie à cheval poussé aux plus hauts emplois de l'arme qui n'avait été admis à l'examen de passage au grade de chef d'escadron qu'en raison de ses aptitudes hippiques, ou tel officier supérieur de batteries montées qui, pendant la guerre, préférait jeter une planchette de tir plutôt que d'apprendre à s'en servir.

Nous pouvons signaler ici la justesse de vues d'un colonel autrichien chef d'état-major du III<sup>e</sup> corps d'armée à Graz, en 1889. Dans une conversation amicale nous lui exprimions l'idée que l'artillerie autrichienne manquait d'allant et de mobilité, et cet officier, ancien combattant de Königgrätz,

nous répondit : « Vous êtes jeune et n'avez pas encore fait la guerre ; l'artilleur ne doit pas être toujours en mouvement ; sa première qualité est d'être *ernst* und *ruhig*. »

Ces deux mots sont revenus bien souvent dans notre mémoire au cours de la grande guerre et nous paraissent plus vrais aujourd'hui que jamais en étendant à la portée de l'artillerie moderne la pensée suggérée au colonel Luc Lukidz par l'emploi de l'artillerie autrichienne le 3 juillet 1866.

Il existe un moyen de sortir de l'alternative où l'artillerie montée se trouve aujourd'hui placée, c'est de séparer franchement les deux personnels, actuellement réunis dans une batterie puisque artilleurs et conducteurs font des services absolument distincts.

Un régiment d'artillerie montée se composerait de batteries à pied recevant exclusivement une instruction d'artillerie (officiers et troupe) et un équipage de transport spécialisé dans la connaissance du cheval et la conduite des voitures.

Les servants seraient transportés au moins en partie sur des voitures spéciales et devanceraient les canons sur le terrain pour préparer la position quand il y aurait lieu. Groupes de batteries et équipage de transport seraient bien entendu directement sous les ordres du chef de corps.

Le chef de corps répartirait les moyens de transport entre les batteries suivant les besoins. Cette répartition pourrait être la même pendant un certain temps, mais il semblerait dangereux de transformer cette mesure en règle absolue.

Artilleurs et conducteurs, en se consacrant ainsi au seul métier qu'ils doivent faire à la guerre, seraient meilleurs. L'ensemble de la batterie n'aurait qu'à y gagner.

En appliquant cette idée à un régiment de trois groupes de trois batteries chacun, on serait conduit à faire trois groupes de batteries à pied et un groupe de transport subdivisé en trois fractions de trois pelotons chacune. Le groupe de transport serait ainsi organisé au moins en temps de guerre, pour s'adapter à la composition du régiment.

Cette organisation ne paraîtrait pas devoir entraîner une augmentation de cadres puisqu'une partie de ceux des batteries à effectif réduit de plus de moitié serait disponible pour la



formation des unités nouvelles. Toutefois, il y aurait lieu de mettre un officier supérieur spécialisé à la tête du groupe de transport.

Les modifications à l'organisation de l'artillerie suivant les perfectionnements du matériel appellent une autre réflexion.

Depuis fort longtemps, la base de l'effectif de la batterie montée est le nombre de voitures considéré comme un maximum pour une unité, 20 à 25 voitures tout compris.

L'augmentation de la rapidité du tir a rendu nécessaire une augmentation de l'approvisionnement porté par la batterie ; elle a suggéré en même temps la solution consistant à diminuer le nombre de canons de la batterie, de manière à ne pas modifier sensiblement la composition de l'unité en effectif de voitures. La batterie de campagne à quatre pièces imaginée en France en 1897 est devenue un type à peu près général dans toutes les armées.

La batterie de campagne à six canons n'a pas été abandonnée en France sans discussion.

En 1907, la question a été étudiée sur un champ de tir en se plaçant exclusivement au point de vue des effets du tir.

Les arguments employés dans les controverses de cette époque, inconnus aujourd'hui des officiers étrangers, à l'introduction du 75 dans l'armement, se rattachaient à des questions de ravitaillement résolues aujourd'hui par les transports automobiles ou à des méthodes de tir en partie désuètes. On ne peut donc pas dire qu'en parlant de la batterie de campagne à six pièces on évoque une question irrémédiablement jugée sur laquelle il n'y a pas à revenir. Nous estimons au contraire qu'en débarrassant la batterie de campagne de tout le souci des chevaux, en la ramenant exclusivement à son rôle d'artillerie, elle pourrait très avantageusement servir six pièces au lieu de quatre.

Dans les tirs comparatifs auxquels nous avons assisté, avec le réglage à la fourchette par salves percutantes ou fusantes, la batterie à quatre pièces ne s'est pas montrée supérieure à la batterie à six pièces et réciproquement. Il n'en était pas de même au point de vue du commandement, si la batterie était augmentée du nombre de voitures nécessaires au service d'une section supplémentaire.

En résumé les arguments contraires à la batterie de six pièces il y a trente ans, sont aujourd'hui périmés dans l'organisation que nous proposons, mais tous les arguments en faveur de la batterie à six pièces ont conservé leur valeur. Nous dirons même que les méthodes actuelles de tir ont accru leur importance. Car si la préparation du tir réclame beaucoup plus de connaissances et de soins qu'autrefois, ses résultats sont facilement utilisables par un nombre de pièces beaucoup plus grand que celui des canons qu'on avait jadis la prétention de commander à la voix.

L'emploi actuel de l'artillerie moderne se rapproche de plus en plus d'un véritable atelier qui ne peut donner tout son rendement qu'après une mise en train appropriée ; mais qui, dès ce moment, doit pouvoir débiter des obus par gros envois sur tel point du champ de bataille qui lui est désigné. Dans cet atelier comme dans tout autre, il y a des frais généraux qui sont les organes de commandement, de reconnaissance, d'observation, de transmission, etc. ... Dans les limites où cela est possible, il y a toujours intérêt à réduire les frais généraux et certainement ceux qui sont prévus pour des batteries de quatre pièces et des groupes de douze ne seraient pas trop faibles pour des batteries de six pièces et des groupes de dix-huit. Un régiment de six batteries à six pièces vaudrait un régiment de neuf batteries à quatre pièces. Cela ferait gagner un groupe sur trois.

Ces propositions heurteront certainement chez beaucoup de lecteurs les idées reçues sur les principes de l'organisation de l'artillerie légués par Napoléon.

Nous leur répondrons en latin *Timeo hominem unius libri.*

Craignons les opinions attachées aux opinions d'un homme du passé, fût-il Napoléon. Et remarquons que ce dernier est devenu grand surtout parce qu'il n'a pas hésité à sacrifier les idées de son temps à l'évolution dont il avait le pressentiment et qu'il devait lui-même réaliser.

Nous nous sommes borné dans cette étude à l'organisation de l'artillerie montée, mais tout ce que nous avons dit s'applique intégralement aux unités d'artillerie automobiles notamment de l'artillerie portée.

Nos lecteurs connaissent l'origine de cette artillerie de

75 dont les canons sont portés par des tracteurs légers et les servants dans des camions. C'est la pénurie de chevaux qui en a donné l'idée; en réalité aucune idée de tactique particulière n'avait eu de part à cette création. Une doctrine bien spéciale à ce matériel devait sortir rapidement du premier emploi qui en a été fait, et en faire apprécier les propriétés qui sont remarquables. L'artillerie portée est un élément d'armée, sinon de formations plus élevées. Ses possibilités de déplacement qui sont considérables autorisent son emploi en des points très éloignés dans un intervalle de temps très court. Un personnel bien exercé devançant largement le matériel sur les positions de tir permet des concentrations de tir dont la soudaineté et la violence synthétisent les caractères de l'artillerie moderne.

En l'état actuel de la question il est difficile de se prononcer sans hésitation sur l'organisation future des batteries à cheval de cavalerie.

Les grandes rencontres d'antan à cheval et à l'arme blanche sont peu probables à l'avenir. Il en est de même des mises en batterie au galop qui s'apparentaient aux évolutions du premier empire comme préparation du tir. Si, comme nous le croyons, le meilleur moyen d'aider les cavaliers est dans l'avenir pour l'artillerie de connaître son métier à fond et de n'être cavalier que par surcroît, la batterie de cavalerie devra aussi se résigner à se mettre à pied, se contentant de réclamer pour ses servants des voitures légères aptes à passer partout où passe un canon.

Général J. ROUQUEROL.

